

## LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Numéro  
tarifaire

Désignation des produits

Produits originaires du territoire du Canada ... (suite)

numéro tarifaire 3920.10.00)

- 9905.39.11<sup>1</sup> Pellicule de polypropylène dont l'importateur atteste qu'elle est destinée à être utilisée pour la fabrication de couches jetables (du numéro tarifaire 3920.20.00)
- 9905.39.12 Bande de chant en polychlorure de vinyle, d'une largeur excédant 1 cm mais ne dépassant pas 650 cm, et d'une épaisseur excédant 0,03 cm mais ne dépassant pas 1 cm, revêtue d'une couche d'apprêt sur l'envers, même revêtue d'un enduit sur l'endroit (des sous-positions 3920.41 ou 3920.42)
- 9905.39.13<sup>1</sup> Poignées et boutons pour meubles (du numéro tarifaire 3926.30.10)
- 9905.39.14<sup>1</sup> Dispositifs de rétention pour intercalaires de tiroirs, rondelles et glissières pour meubles (du numéro tarifaire 3926.30.50)
- 9905.40.02 Tubes en caoutchouc souple à structure alvéolaire fermée conçus pour l'isolation des tubes ou tuyaux de refroidissement ou de chauffage par des liquides (du numéro tarifaire 4009.10.00)
- 9905.40.20 Garnitures et joints d'étanchéité pour locomotives et wagons de chemins de fer; joints d'huile (du numéro tarifaire 4016.93.00)
- 9905.42.10 Sacs de quille (des numéros tarifaires 4202.91.00 ou 4202.92.45)
- 9905.42.20 Étuis de flûtes (du numéro tarifaire 4202.92.50)
- 9905.48.10 Boyaux, pour la fabrication des saucisses (du numéro tarifaire 4823.90.65)
- 9905.48.20 Cartons d'échantillons de couleurs, boyaux, pour la fabrication des saucisses, et repères à papier fort pour le poudrage et la pulvérisation des récoltes (des numéros tarifaires 4823.90.65 ou 4823.90.85)
- 9805.54.12 Monofilaments de nylon ou d'autres polyamides; monofilaments (autres que de nylon ou d'autres polyamides) coupés à longueur et assemblés en faisceaux pour la fabrication de balais et de brosses (de la sous-position 5404.10)
- 9905.54.14 Lames et similaires de nylon (du numéro tarifaire 5404.90.00)
- 9905.56.10 Non-tissés, filés-liés, en filaments de polyéthylène ou de polypropylène, même enduits ou recouverts, qui sont des barrières à la filtration d'air servant de film pour bâtiment et sur lesquels est inscrite à des intervalles réguliers la mention «revêtement»; non-tissés de m-phénylèneisophtalamide, en rouleaux ou en feuilles, du type utilisé pour l'isolation électrique (de la sous-position 5603.00)